



Dans la rue, la CFTC défend encore et toujours, un mix de solutions de financement pour nos retraites !

Le gouvernement a présenté mardi 10 janvier sa réforme des retraites.

Si la CFTC ne nie pas l'importance d'équilibrer les comptes afin de pérenniser notre système par répartition, elle conteste son urgence et rappelle qu'il existe des alternatives au recul de l'âge pour atteindre cet équilibre.

Alors que le gouvernement a fait de l'équilibre budgétaire des retraites la priorité de la réforme, la CFTC l'invite à accroître les recettes plutôt qu'à restreindre les dépenses. Elle préconise ainsi un mix de solutions permettant d'équilibrer les comptes sans rogner les droits des cotisants.

Convaincue que l'efficacité d'une réforme passe par son acceptation, **la CFTC prône que les efforts pour équilibrer les comptes soient partagés par tous. Ainsi la CFTC préconise une augmentation maîtrisée des cotisations retraites**, dans des proportions différenciées entre employeurs (+5€/mois) et salariés (+2%), avec un effort solidaire des plus hauts niveaux de salaire (augmentation plus marquée de la cotisation déplafonnée)... Des mesures auxquelles 60% des français sont favorables d'après un récent sondage IFOP, contrairement au projet d'E. Macron et E. Borne condamné par plus de 70% de nos concitoyens.

Une autre solution incombant aux employeurs afin de consolider les recettes du régime peut être trouvée du côté des systèmes d'exonérations de cotisations patronales. Certains de ces dispositifs coûteux pour les régimes de retraite perdurent au seul avantage des entreprises sans contreparties mesurables, ni objectivables.

Enfin, s'il voulait vraiment régler durablement la question des retraites, la CFTC a maintes fois proposé au gouvernement

- de **construire un système plus juste et plus lisible** qui maintienne un niveau de vie correct des retraités et fixe un minimum de pension équivalent à 100% du Smic ;
- **d'instaurer un système qui mette fin aux inégalités** de traitement et prenne en compte toute forme d'activités.

- **Ce sont ces « solutions universelles » qui répondent aux problématiques de tous que la CFTC défend et continuera à défendre.**

Enfin la CFTC répète que la pérennité de notre système serait amplement acquise au moyen:

- D'une politique salariale digne de ce nom ;
- D'une politique de maintien des séniors dans l'emploi digne de ce nom ;
- D'un strict respect de l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes.

Fait rare, toutes les organisations syndicales ont conjointement appelé à la mobilisation, preuve à la fois de l'erreur du gouvernement à persister dans cette voie, mais aussi espoir que nous pouvons ensemble faire bouger les choses car pour nous c'est sûr :

64 ans, c'est non !

**Union Départementale CFTC des Pyrénées Orientales,
4bis Av. Marcelin ALBERT à Perpignan,**

***Romain MARTIGNOLES, Vice-Président,
06/22/94/38/36, r.martignoles-udcftc66@orange.fr***